



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - E5 - Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale - BTS ESF (Économie Sociale et Familiale) - Session 2018

1. Contexte du sujet

Ce sujet d'examen fait partie de l'épreuve U5 - Connaissance des politiques sociales du BTS Économie Sociale et Familiale. L'objectif est d'évaluer la compréhension des politiques publiques relatives à l'accès au logement des jeunes adultes et l'analyse des démarches partenariales mises en place pour favoriser leur autonomie.

2. Correction des questions

QUESTION 1

Analyser les difficultés d'accès et de maintien dans le logement des jeunes et leurs conséquences sur le passage à l'âge adulte. Montrer comment les politiques publiques tentent de répondre à ces difficultés.

Pour répondre à cette question, il est attendu de :

- Identifier les difficultés d'accès au logement (financières, sociales, administratives).
- Expliquer les conséquences de ces difficultés sur l'autonomie des jeunes (retard dans le passage à l'âge adulte, dépendance aux parents, précarité).
- Présenter les politiques publiques mises en place pour répondre à ces difficultés (aides au logement, dispositifs d'insertion, etc.).

Réponse modèle :

Les jeunes adultes rencontrent plusieurs difficultés pour accéder et se maintenir dans un logement autonome. Parmi celles-ci, on note :

- **Difficultés financières** : Les jeunes ont souvent des revenus faibles, ce qui rend difficile le paiement des loyers. En 2014, la ressource médiane des jeunes cohabitants était de 6 330 euros, tandis que les non-cohabitants atteignaient 11 270 euros.
- **Conditions de logement précaires** : Une majorité de jeunes locataires vivent dans des conditions moins favorables que chez leurs parents, ce qui peut entraîner un retour au domicile parental.
- **Accès limité aux aides** : Les jeunes de moins de 25 ans sont souvent exclus des minima sociaux comme le RSA, ce qui les rend encore plus vulnérables.

Ces difficultés ont des conséquences importantes sur le passage à l'âge adulte. En effet, beaucoup de jeunes restent dépendants de leurs parents, ce qui retarde leur autonomie et leur insertion professionnelle. Les politiques publiques tentent de répondre à ces enjeux par :

- Des aides au logement (APL, ALS) pour faciliter l'accès à un logement.
- Des dispositifs comme la Garantie Jeunes qui offrent un soutien financier et un accompagnement vers l'emploi.
- Des projets innovants comme « Autonomie Logement Jeunes » qui visent à accompagner les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie.

QUESTION 2

Présenter la démarche partenariale du projet innovant « Autonomie Logement Jeunes » dans le département du Vaucluse. Identifier les intérêts et les limites de la démarche pour l'ensemble des acteurs.

Pour cette question, il est essentiel de :

- Décrire le projet « Autonomie Logement Jeunes » et ses objectifs.
- Identifier les acteurs impliqués dans ce projet et leur rôle.
- Analyser les intérêts et les limites de cette démarche partenariale.

Réponse modèle :

Le projet « Autonomie Logement Jeunes » a été mis en place dans le Vaucluse pour aider les jeunes de 18 à 25 ans à accéder à un logement autonome. Ce projet repose sur une démarche partenariale impliquant plusieurs acteurs :

- **Soligone** : Responsable de la gestion des logements en sous-location.
- **Cap Habitat** : Assure l'accompagnement social des jeunes dans leur recherche de logement.
- **Mission Locale** : Partenaire clé pour l'insertion professionnelle et l'orientation des jeunes vers le projet.

Les intérêts de cette démarche sont multiples :

- **Coopération entre acteurs** : Permet une meilleure coordination des ressources et des compétences.
- **Accompagnement global** : Les jeunes bénéficient d'un soutien à la fois pour l'accès au logement et pour l'insertion professionnelle.
- **Réponse adaptée aux besoins** : Le projet est conçu en fonction des spécificités du territoire et des jeunes concernés.

Cependant, des limites subsistent :

- **Faible taux d'orientation** : Peu de jeunes sont orientés vers le projet, ce qui limite son impact.
- **Critères d'éligibilité complexes** : Les jeunes peuvent se sentir perdus face aux démarches administratives.
- **Manque de logements disponibles** : La dépendance au parc privé peut poser des problèmes d'accessibilité et de coût.

3. Synthèse finale

Lors de cette épreuve, il est important de :

- Structurer vos réponses en utilisant des sous-titres et des listes pour une meilleure lisibilité.
- Utiliser des données chiffrées et des exemples concrets pour illustrer vos propos.
- Faire preuve d'esprit critique en analysant les politiques et les démarches présentées.

Les erreurs fréquentes incluent le manque de précision dans les réponses et l'oubli d'analyser les conséquences des politiques. Soyez vigilant sur la clarté de votre expression écrite et la rigueur de votre argumentation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.